



## COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

**Animatrice Filière Pomme/Poire :** Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),  
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

## LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Station LA PUGÈRE, Chambres d'Agriculture de Vaucluse, CETA Cavaillon, OP Vergers de Beauregard, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

## Poirier

**PSYLLE :** le seuil de 50% des femelles matures et prêtes à pondre est atteint dans la majorité des secteurs. Les œufs déposés sont visibles sur lambourdes (voir photo page 2).

**Méthode alternative :** La mise en place d'une barrière physique (argile ou autre barrière physique) sur le végétal permet de limiter le dépôt des œufs. L'application est à réaliser avant les pontes et à renouveler en fonction des lessivages.

## Secteurs Basse Durance et Alpin

Suite aux prélèvements et dissections, le niveau de maturité des psylles femelles adultes est de :

% femelles psylles matures et prêtes à pondre (stade 4 fécondées et stade 5) NS : non significatif (effectif < 50 femelles)		6-8- janv.-16	11-12- janv.-16	18-19- janv.-16	25-26- janv.-16	1-fev-16
Secteur Basse Durance	Avignon (Bonpas) (84)	Nb adultes insuffisant		Nb adultes insuffisant		
	Chateauneuf de Gadagne (84)		0%	0%		
	Graveson (13)		0%	0%		
	Paluds de Noves (13)	0% NS		0%		
	Mallemort (13)	0% NS		20%	43%	
	Orgon (13)			14%	23%	
	Robion (84)	0% NS		0% NS		
	St Rémy de Provence (13)		2%	0% NS	4%	20%
	L'Isle sur la Sorgue (84)			0% NS	0%	
	Puyvert (84)			0% NS		
Secteur Alpin	Salignac (04)	0%				
	Volonne (04)		0%	Nb adultes insuffisant	55% NS	
	Vaulmeilh (04)				34% NS	
	La Saulce (04)				47% NS	
	Le Poët (05)		4%	9%	21%	
	Lardier (05)		6%	14%	24%	



## Secteurs Basse Durance et Alpains



Œufs sur lambourde (source La Puaère)

### ◆ PSYLLE (SUITE)

Contrôle des œufs de psylle sur lambourdes :

% lambourdes avec présence d'œuf		4-7- janv.- 16	11-12 -janv.-16	18-19- janv.-16	25-26- janv.-16	1-2 fév- 16
<b>Secteur Basse Durance</b>	Beaucaire (13)	0%	0 % (5 vergers)	0%	0%	
	Les Angles (30)		3 %	3 %	présence 21-janv	
	Orange (84)				présence 21-janv	
	Mornas (84)	0%	0.5 %		présence 21-janv	
	Mondragon (84)		0%		0%	
	Mallemort (13)		0%	0%	2%	2%
	Paluds de Noves (13)			0%	0%	0%
	St Rémy de Provence (13)			0%	0%	3%
	Graveson (13)			0%	0%	6% *
	L'Isle sur la Sorgue (84)			0%	0%	0%
	Chateauneuf de Gadagne (84)	0%			0%	0%
	Avignon (Bonpas) (84)				0%	0%
	Robion (84)			0%	0%	0%
	Puyvert (84)			0%	0%	
<b>Secteur Alpin</b>	Volonne (04)		22% (Williams)	8% (Guyot)		
	La Saulce (04)				6% 21-janv	
	Remollon (05)			2 à 5%		
	Le Poet ou Lardier (05)				10%	

(\* ) parcelle sans argile, les autres parcelles ont été protégées par une barrière physique.

**Estimation du risque** : Au-delà de 50% de femelles matures et prêtes à pondre, le risque de dépôt d'œufs est réel dès que les conditions climatiques sont favorables, c'est-à-dire deux jours consécutifs de beau temps avec une température maximale atteignant 10°C.

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail : [www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.